

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 4

Rubrik: Contrôle du miel SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrôle du miel SAR

LETTRE AUX RESPONSABLES DU CONTRÔLE DU MIEL ET À TOUS LES COMITÉS DE SECTION (réd.)

Messieurs et chers collègues,

Après avoir fait un effort considérable au niveau de la conduite de nos ruches, avec le concours de nos dévoués conseillers apicoles, aussi bien qu'en sélection, avec nos moniteurs éleveurs compétents et leurs stations de fécondation, **ne serait-il pas temps de penser au MIEL?...**

Nous constatons avec satisfaction que l'esprit avec lequel un grand nombre de nos apiculteurs pratiquent le contrôle de leur miel évolue actuellement dans le bon sens. En effet, le but de ce contrôle n'est plus uniquement d'obtenir à tout prix une «carte attestation» pour négocier et vendre n'importe quoi, n'importe où et à n'importe qui!...

Chaque participant s'honore d'utiliser les étiquettes et timbres officiels et se réjouit du matériel mis à disposition, tel que sacs en plastique ou panneaux-réclame. Chacun est aussi conscient du fait que si ses collègues font du bon travail, ils lui font également de la bonne réclame ou publicité en utilisant les mêmes moyens.

Certains responsables de section considèrent même que le

contrôle du miel est indispensable au bon renom de nos produits et font le maximum pour l'encourager et le faciliter. C'est ainsi qu'après avoir mis en place contrôleurs et jurys, diverses décisions ont été prises, dont la plus importante, à mon point de vue, est bien la suivante:

prise en charge des frais de l'organisation du contrôle par la section, pour ce qui est des frais de section, étant bien entendu que l'apiculteur n'a pas à supporter une taxe de section supérieure à celle prélevée par la SAR, soit actuellement 5 francs par contrôle et par tranche de 500 kg.

Il est évident que celui qui fait contrôler sa récolte ne doit pas être sanctionné ou puni par un prélèvement financier excessif, voire disproportionné, par rapport aux kilos de miel annoncés, puisqu'il fait preuve du souci supplémentaire de mettre sur le marché un miel sans reproche. **Bien au contraire, chaque comité de section se doit de favoriser les membres participant au contrôle et de recommander aux hésitants d'adhérer à cette nouvelle discipline jugée nécessaire, voire indispensable,**

par un certain nombre d'ache-teurs, tant consommateurs que détaillants ou grossistes.

N'est-ce pas là un point de vue à généraliser aussi auprès de votre propre section afin de **promouvoir la vente d'un miel de qualité reconnue** non seulement dans votre région, mais dans toute la Suisse romande ?

À VENDRE

vraiment avantageux :

raison de santé, syst. suisse par 3 et 4 col., avec la caisse (vétuste), Fr. 180.— la col. Aussi détail, mais sans caisse. Avec 8 hausses. Jeunes reines. Prêtes pour la récolte.

Tél. (037) 37 11 24.

À VENDRE

cause décès, rucher pavillon Bürki, 20 colonies, dont 15 habitées. Prix à discuter.

Tél. (029) 125138

À VENDRE

30 colonies Dadant Blatt, sans les ruches, pour cause surnombre.

Marie Jaquet
Main 2, Neuchâtel
Tél. (038) 24 07 48
Si non-réponse : (024) 73 11 75

Le sérieux et la réussite du contrôle ne dépendent que de vous, et d'avance votre comité central ne peut que vous remercier pour l'effort complémentaire et pour la compréhension dont vous saurez faire preuve à l'égard de tous ! Le responsable du contrôle du miel SAR : **Marc Léchaire**

À VENDRE

8 ruches DB pour pavillon, avec regard vitré, parfait état. Fr. 100.— la pièce.

Tél. (021) 937702.

CADRES DB ET DT

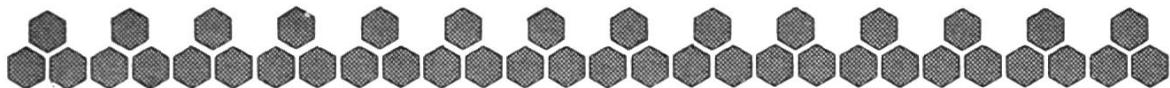
Bois du Risoud 1^{er} choix.
Rainés, percés, fils verticaux en W.
Détail: 2 fr. 30; par 100: 2 fr.; par 500: 1 fr. 90.
Groupez vos commandes!

Etablissement d'apiculture
Ed. Bassin, 1261 Marchissy,
tél. 022/68 11 67

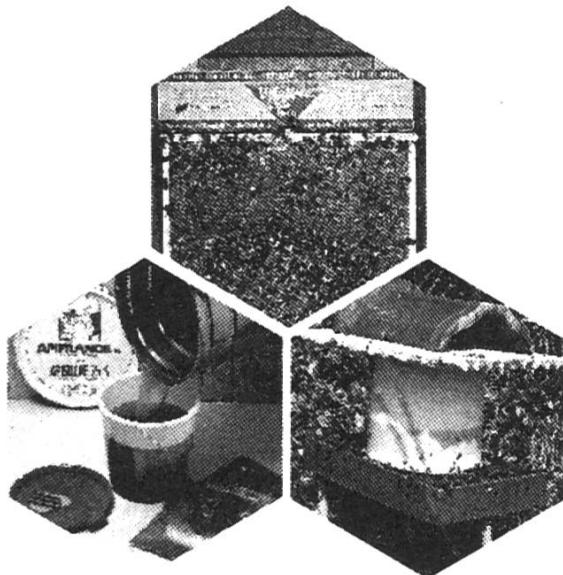
À VENDRE

pour raisons de santé, 2 colonies sur cadres, 40 cadres de hausse et matériel divers.

Tél. (021) 817163.



De quoi vos abeilles ont-elles besoin au printemps?



GRATIS

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement:

- 1 échantillon **VITALIS**
- 1 échantillon **SALIXAN**
- 1 catalogue **BIENEN-MEIER**

Nom_____

Prénom_____

Rue_____

Domicile_____

Veuillez crocher ce qui convient et envoyer ce coupon à Bienen-Meier, 5444 Künten

**BIENEN
MEIER KÜNTEN** 
5444 Künten (AG) Tél. 056/96 13 33

1. Nourriture.

Il arrive qu'au printemps mère Nature ne procure pas assez tôt à vos abeilles ce dont elles ont besoin pour l'élevage du couvain. Pour y remédier, tout apiculteur avisé sait ce qu'il convient de leur donner pour assurer une croissance harmonieuse et un renforcement de ses colonies:

- l'aliment reconstituant **VITALIS** (riche en protéines et vitamines) de **BIENEN-MEIER**.

2. Pollen.

Lorsque les abeilles ne trouvent pas de pollen en suffisance dans la nature, donnons-leur du **SALIXAN**, le complément idéal du pollen, de **BIENEN-MEIER**. Son effet sur les abeilles sera le même que si vos colonies apportaient sans relâche du pollen frais à profusion: soit renforcement de la ponte. **SALIXAN** est deux fois plus efficace en combinaison avec l'aliment **VITALIS**.

3. Cadres de nourriture.

S'il vous arrive de manquer de cadres de nourriture, remplacez-les tout simplement par du sirop **APISUCRE** (prêt à l'emploi, 75% de sucre), de **BIENEN-MEIER**!

4. Eau.

Une eau pure disponible à proximité immédiate du rucher évitera à vos abeilles de dangereuses sorties par les temps froids du premier printemps. Installez donc un abreuvoir automatique **DURO**, de **BIENEN-MEIER**.

5. Chaleur.

Douce chaleur dans la ruche = beau couvain! Nos coussins moelleux pour ruches, de 4 cm d'épaisseur, maintiennent la chaleur, ferment parfaitement, sont durables et réfractaires à la vermine; donc **coussins ISOPOR**, de **BIENEN-MEIER**.

6. Bâtisses saines.

Les vieux rayons, pouvant être porteurs de germes pathogènes, sont dangereux pour vos abeilles. Il est bien connu qu'un renouvellement des cires procure un renouveau de vie et d'activité dans la ruche, favorisant ainsi une bonne récolte de miel. Par conséquent, adoptez les **cires ULTRA** (qui ont fait leurs preuves par millions depuis plus de 75 ans), de **BIENEN-MEIER**.



Mots croisés

Solution des mots croisés N° 2

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	R	E	L	E	V	E	R	A
2	H	A	T	E	R	E	N	T	N
3	O	P	A	C	I	T	E		R
4	S	E	L	A	C	I	E	N	X
5	P	R	O	N	A	T		O	B
6	H		N	O	C	E	U	S	S
7	A	S		R	E	S	S	E	N
8	T	A	P	E	E		A	M	I
9	E	L	U			T	A	R	N
10	S	I	R	O	T	E		A	T

Ont répondu juste :

1. Robert Chablaix, Villeneuve.
2. Goffin et Etienne, Buix.
3. Jean-Marie Chassot, Tour-de-Trême.
4. Daniel Allimann, Undervelier.
5. Alfred Monnard, Granges-Veveyse.
6. Arthur Gillabert, Orsières.
7. Jean-Claude Beer, Grellingen.
8. Benjamin Ruchet, Le Bouveret.
9. Berthe Savary, Villariaz.
10. P. Tornare, La Roche.
11. Daniel Laurent, Echallens.
12. Thérèse Berthoud, Troistorrents.
13. Gabrielle Oberson, Massonnens.
14. Jeanine Fort, Riddes.
15. Alice Fragnière, Bulle.
16. A. Beuchat, Le Locle.
17. Théophile Chételat, Corban.
18. Jean-Louis Héritier, Sion.
19. Cosette Perroud, Le Sentier.
20. Maurice Gleyre, Senarcens.

58 réponses reçues.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS INDIVIDUELS

Nous rappelons à nos **ABONNÉS INDIVIDUELS** le paiement de l'abonnement 1986 au «Journal suisse d'Apiculture», fixé à Fr. 16.— pour la Suisse et à Fr. 20.— pour l'étranger.

Ce financement d'abonnement doit être versé avec indication des nom, prénom et adresse complète, au compte de chèque postal 10-1480-6, Société romande d'apiculture, à Lausanne, d'ici au 31 mars 1986. Passé ce délai, nous nous permettrons de vous adresser un remboursement.

L'adaptation du tarif des abonnements est due à l'évolution des frais d'impression et, pour l'étranger, à l'augmentation considérable des frais de port. Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

N.B. — CET AVIS NE CONCERNE PAS LES MEMBRES DE LA ROMANDE.

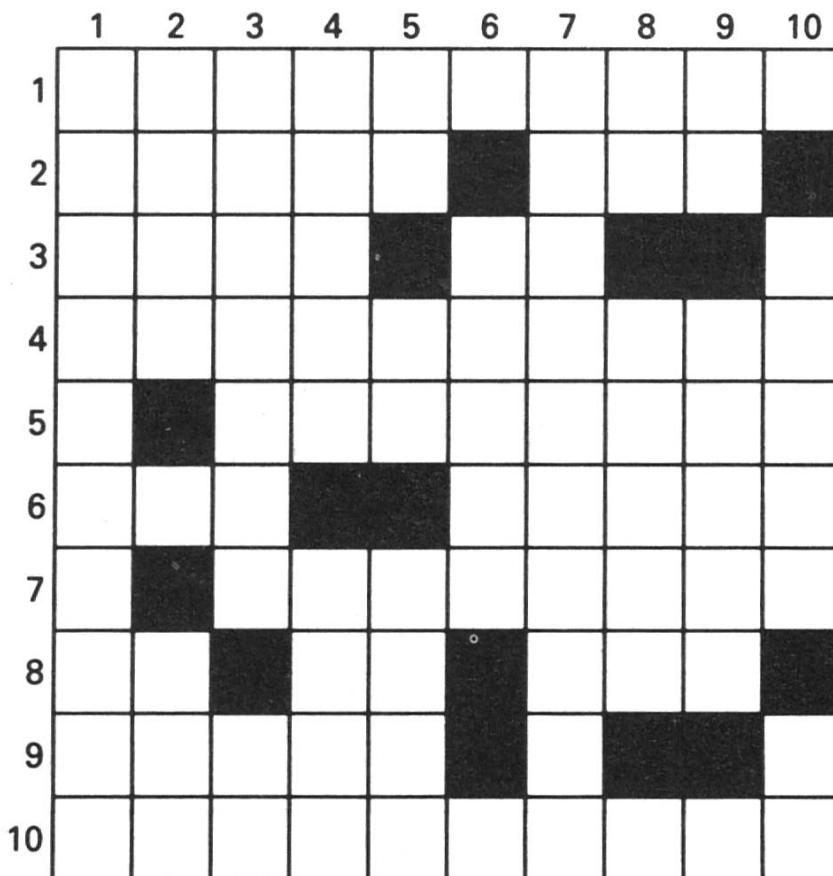
Mots croisés N° 3 d'Apichorgue

HORIZONTALEMENT

1. Parfum pouvant servir à réunir des colonies.
2. Eau-de-vie. — Terme de tennis.
3. Presque du latin. — Actionné.
4. Remplace la manutention.
5. Légumes valaisans.
6. Une tige sans fin. — Agonisée.
7. Comblions.
8. Canton romand. — Insuffisamment aérée. — Appel.
9. Trapu.
10. Parcourera.

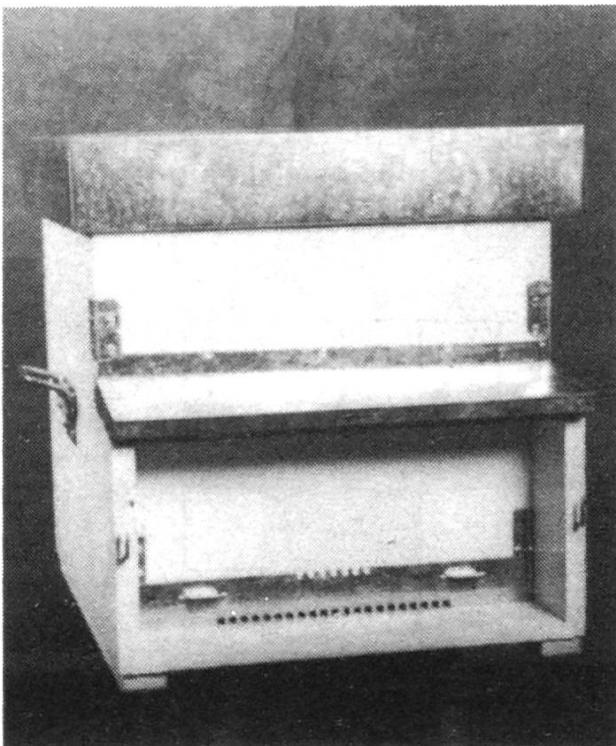
VERTICIALEMENT

1. Fleurs rosacées.
2. Edenté à mouvements lents.
— Cheveu contestataire.
3. Petite maison. — Symbole chimique.
4. Grès des Landes. — Marteau à long manche.
5. Article. — Dans le MRP. — Circule en Argentine.
6. Sable calcaire.
7. Charpente.
8. Pronom personnel. — Refuge hivernal.
9. Note. — Dans la nosémose.
10. Poignées.



LA RUCHE ÉCONOMIQUE

Ruche DB à 12 cadres, pastorale en sapin, toit et auvent recouvert de tôle galvanisée prévue pour le dépistage de la varroase pour le prix de Fr. 220.—.



Extracteur radial en inox
avec moteur 220 V, à 15 c. Fr. 1250.—
sans moteur Fr. 800.—

Extracteur radial en inox,
manuel. à 15 c. Fr. 600.—

Extracteur tangentiel en inox
à 6½ c. Fr. . 480.—

Reprise de votre ancien extracteur.

Cuve à désoperculer
en plastique Fr. 180.—

Grande cuve à désoperculer
en inox Fr. 430.—

Maturateurs de 100 et 200 kg,
inox, de Fr. 150.— à 250.—

Téléphoner le soir dès 19 heures,
pour tous renseignements, au **(024) 31 1288**

André Thonney, Yvonand